



Sommaire

Vos activités sociales et culturelles	1
Déclaration Crash Programme.....	2

Vos activités sociales et culturelles

Un des sujets du CE était consacré aux prestations pour 2019 et le vote des résolutions.

Les prestations « guichet sport et culture », « aide à la scolarité » et « aide spécifique au handicap » sont reportées à l'identique en 2019.

Le barème d'aide et plafond pour les prestations vacances adultes a été réactualisé (toujours en fonction de votre QF) mais malheureusement la prise en charge reste à 70% du montant de la facture.

La Direction verse désormais 4,51% de la masse des salaires bruts aux différents CE pour les Activités Sociales et Culturelles (ASC). C'est environ 2 000 € par salarié-e et par an, qui incluent les ASC traditionnelles et les subventions liées à la restauration. Sans raison autre qu'historique, ces deux budgets sont souvent séparés au sein d'Orange. Chaque fois que la CFE-CGC gère le budget restauration, son pilotage efficace lui permet de dégager des reliquats, qu'elle réaffecte aux ASC traditionnelles.

Analyse de la CFE-CGC

La CFE CGC Orange, s'agissant de la gestion des Activités Sociales & Culturelles de votre CE, n'est pas en accord avec les votes de cette année.

Avec la CFE-CGC Orange, bénéficiez pleinement de vos Activités Sociales & Culturelles

Dans les CE où elle est majoritaire, la CFE-CGC met en place le Tableau Magique. Une gestion rigoureuse permet de redistribuer 98% des subventions allouées par l'entreprise sans avance de fonds ni épargne salariale.

Selon votre classification et le nombre d'enfants inscrits sur votre livret de famille (même s'ils ne sont pas fiscalement à votre charge) :

- vous savez à l'avance combien vous allez toucher ;
- vous faites financer vos vacances ou vos activités sportives et culturelles sans avancer d'argent ;
- vous commandez, en ligne et en toute liberté, vos chèques vacances, chèques culture, chèques cadeaux, billets de spectacle ou de cinéma ;

- vous bénéficiez d'une dotation supplémentaire pour Noël et vos événements familiaux ;
- le tout sans fournir votre feuille d'impôt, vos droits étant ouverts automatiquement et immédiatement

Pour vos enfants :

Vous disposez, en plus du Tableau Magique, d'un financement supplémentaire, selon leur âge et votre classification, pour :

- les faire garder (jusqu'à 600 € par enfant)
- leur offrir des vacances (jusqu'à 1 000 € par enfant)
- Comme vos collègues de SCE (Orange Business Services) depuis 2007, et d'Orange France Siège depuis 2014, **optez pour la CFE- CGC et bénéficiez du Tableau Magique.**



En quoi le QF est-il injuste ?

Le système du QF (quotient familial) vous impose de fournir votre feuille d'impôt pour déterminer vos droits, mais le calcul appliqué diffère du calcul fiscal les célibataires et les parents divorcés qui n'ont pas la charge fiscale de leur(s) enfant(s) sont pénalisés.

Les personnes qui ont les moyens de défiscaliser touchent plus que les personnels aux revenus plus modestes, et celles & ceux qui connaissent bien les règles peuvent « optimiser » leur QF, par exemple en décidant (ou pas) de

déclarer les revenus de leur concubin-e. Pire, le calcul du QF est délégué à la Direction, qui dispose ainsi d'informations confidentielles, utilisables pour arbitrer l'organisation d'un éventuel plan social ... ou le niveau des indemnités de départ

octroyées (ou pas) à ceux qui partent en TPS. Un système complexe, coûteux à gérer, et tellement opaque qu'il ouvre la porte à l'erreur... voire à la fraude. Si vous étiez « grugé » par le calcul du QF, sauriez-vous le vérifier ?

Déclaration Crash Programme

Nous sommes informés par la Responsable du Crash Program sur Normandie-Centre qu'elle n'a pas connaissance d'état des lieux réalisé sur la situation de Delivery sur notre territoire. Cette action figurait pourtant dans le document de lancement du Crash Program dès novembre 2017. Elle nous indique que personne ne lui a demandé de le faire. Cette absence d'état des lieux en local explique les difficultés que rencontre le Crash Program, et notamment l'absence d'amélioration visible par les salariés des services Delivery.

Un sondage a été réalisé auprès des AE par la Direction Entreprise France (DEF) en juin 2018 sur les effets du crash Program. DEF communique sur les résultats de ce sondage, avec notamment 9% des salariés qui déclarent se sentir très mal dans leur travail, principalement des vendeurs, des RAC et des managers. Lors des différentes présentations des résultats de ce sondage sur Normandie-Centre (et notamment au CHSCT du 20/09/2018), l'AENC occulte totalement ce point. Comment peut-on taire en local un point aussi important ?

Nous sommes informés par l'instance CHSCT de l'AE DOF de décisions impactant l'avenir du service SCF de l'AENC. La direction de l'AENC refuse de communiquer clairement sur le sujet, et n'a pas souhaité mettre à l'ordre du jour du CHSCT de l'AENC du 20 septembre 2018 les décisions prises et ses conséquences sur les conditions de travail des salariés.

Une mise au point sur la loyauté du dialogue social à l'AENC est indispensable. En outre, nous rappelons la volonté de la CFE CGC Orange de maintenir des bassins d'emplois en province par des plans d'actions volontaristes.

Le 17 Septembre, le directeur de la Division Entreprise France a rencontré les salariés de l'AE Normandie Centre. Mr Clément prône une implication plus importante des 'unités (PRO, PME et AE) liées à DEF sur les territoires de DO. Or nous apprenons que la participation du Directeur de l'AE au sein du CE, lors de la présentation de la marche des affaires est reportée. Par ailleurs, s'agissant de DEF, la présentation du dossier sur l'item de la sous-traitance n'est toujours pas de mise.



Vos représentants
CFE-CGC Orange
au CE NOC

Élus

- Eric Picot SCO
- Cécile Lugo PME
- Florence Le Lepvrier AD
- Martial Lageon AGPRO

Représentant syndical

- Eddy Jegou

Commissions (pour les CE et CCUES uniquement, sinon supprimer)

- Activités Sociales et Culturelles :
Sophie Chaplain – Brice Imbert
- Economique et Evolution des marchés : Eric Picot
- Egalité Pro & Handicap : Isabelle Rossolin
- Emploi Métiers & Formation : Laurent Delavigne
- Logement : Martial Lageon
- Marchés : Eddy Jegou
- Réclamations : Cécile Lugo



Retrouvez ce compte-rendu et
les publications de votre établissement :
<https://www.cfecgc-orange.org/do-nc/>

cadres ou pas, vous pouvez compter sur nous !



www.cfecgc-orange.org
abonnements gratuits : bit.ly/abtCFE-CGC
tous vos contacts : bit.ly/annuaireCFECCG

